

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

## COMMUNE DE LODÈVE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

numéro
CM_250414_05

L'an deux mille-vingt cinq, le quatorze avril,  
Le Conseil municipal, dûment convoqué le premier avril deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	20
exprimés	26
vote	
pour	21
contre	5
abstention	0

#### Présents :

Gaëlle LEVEQUE, Ludovic CROS, Nathalie ROCOPLAN, Gilles MARRES, Monique GALEOTE, Ali BENAMEUR, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Claude FERAL, Michel PANIS, Jean-Marc SAUVIER, Ahmed KASSOUH, Edith POMAREDE, Damien ALIBERT, David BOSC, Fadilha BENAMMAR KOLY, Thibault DETRY, Claude LAATEB, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE.

#### Absents avec pouvoirs :

Isabelle PEDROS à David BOSC, Nathalie SYZ à Ludovic CROS, Fatiha ENNADIFI à Monique GALEOTE, David DRUART à Didier KOEHLER, Christian RICARDO à Claude LAATEB, Joana SINEGRE à Magali STADLER.

#### Absentes :

Izia GOURMELON, Françoise CAUVY, Marie Pierre CAUMES.

Contre: Claude LAATEB, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

#### **OBJET : Adoption du budget primitif de l'année 2025 du budget annexe Les Gardies**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* »,

**VU** la délibération n°CM\_231121\_11 du Conseil municipal du 21 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

**VU** la commission des finances qui s'est tenue le 10 avril 2025,

**CONSIDÉRANT** que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition des élus au préalable à la séance, à l'accueil de la Commune de Lodève ainsi que par voie dématérialisée sur le lien drive du dossier du Conseil,

**Où l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif de l'année 2025 du budget annexe Les Gardies, tel que présenté dans la maquette et la note synthétique annexées à la présente délibération, en votant :
- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de quatre-vingt-seize-mille-quatre-cent-vingt euros quarante-huit centimes (96 420,48 €),
  - au niveau des chapitres pour la section d'investissement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de soixante-treize-mille-deux-cent-trente euros quatre-vingt-deux centimes (73 230,82 €),
  - sans reprise des résultats de l'exercice n-1,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire à effectuer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de sept virgule cinq pour cent (7,5%) des montants des dépenses réelles de chacune des sections, et dans ce cas, le Maire informera le Conseil municipal de ces mouvements de crédits lors de la plus proche séance,
- **ARTICLE 3 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-213401425-20250414-lmc116454-DE-1-1  
Date de télétransmission : 15/04/25  
Date de publication : 18/04/2025  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Le quatorze avril deux mille vingt-cinq  
Le Maire,  
Gaëlle LEVEQUE



# **BUDGET PRIMITIF 2025**

## **Note synthétique**

**Conseil Municipal du 14 avril 2025**

## Table des matières

	<b>PREAMBULE.....</b>	<b>2</b>
<b>1</b>	<b>L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>5</b>
	21- Une hausse des charges à caractère général (chapitre 011) essentiellement due à de nouvelles actions subventionnées.....	5
	22- Les dépenses de personnel, une normalisation après une année 2024 exceptionnelle.....	6
	23- Des atténuations de produits en forte hausse (chapitre 014).....	6
	24- Une relative stabilité des charges de gestion courante malgré de nouvelles charges (chapitre 65)....	7
	25- Des frais financiers en stabilité.....	8
	Des charges exceptionnelles en lien avec nos (chapitre 67).....	8
	26- Des atténuations de charges stables (chapitre 013).....	8
	27- Des produits des services du domaine stables.....	9
	28- Des produits fiscaux qui se normalisent (chapitre 73 et 731).....	9
	29- Des dotations et participations qui progressent (chapitre 74).....	10
	210- Les autres produits de gestion courante se tassent (chapitre 75).....	11
<b>3</b>	<b>LES EPARGNES.....</b>	<b>12</b>
<b>4</b>	<b>LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....</b>	<b>13</b>
	41- Les principales dépenses d'investissement 2025.....	13
	42- Les dépenses financières.....	14
	43- Les dotations et fonds propres.....	14
	44- Les participations et subventions.....	14
	45- L'emprunt et le produit de cession.....	14
<b>5</b>	<b>LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES.....</b>	<b>15</b>

## PREAMBULE

Ce rapport de présentation budgétaire précise les orientations annoncées lors du débat d'orientations budgétaires du 26 mars dernier.

En lien avec l'amélioration de la situation financière structurelle de la collectivité, la municipalité s'est dotée d'un plan pluriannuel d'investissement et s'est fixée des objectifs de gestion pour les années à venir, présentés lors du débat d'orientations budgétaires.

Ce sont le PPI et les objectifs de gestion qui ont guidé la construction du budget primitif 2025.

Pour rappel, les objectifs de gestion sont les suivants :

- Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement, en particulier la masse salariale, afin de préserver dans la durée les capacités d'auto-financement de la Commune ;
- Maintenir une épargne nette minimale à 400 000 € par an ;
- Limiter le recours à l'emprunt à un taux d'endettement retraité de 2019 et à une capacité de désendettement saine ;
- Chercher de manière systématique l'accompagnement des projets via des financements publics (subventions Europe, Etat, Région, Département) ;
- Poursuivre la mutualisation avec la Communauté de Communes chaque fois que cela s'avère opportun pour les deux collectivités.

**En fonctionnement, le budget combinera des efforts de gestion et le déploiement de nouvelles actions :** dans le cadre de la préparation budgétaire 2025, les services municipaux ont, de manière responsable, proposé plusieurs évolutions permettant de dégager des économies sans sacrifier la qualité du service public et les conditions de travail des agents. En outre, les dépenses de personnel seront en baisse effective avec une réduction du nombre d'ETP moyen par rapport à 2024 en raison d'un moindre absentéisme médical (élevé en 2024 dans certains services) et du non-remplacements d'agents ayant quitté la collectivité (retraite, mobilité, etc.) afin d'expérimenter des organisations nouvelles. En parallèle, la collectivité va maintenir plusieurs nouvelles actions dans lesquelles elle s'est engagée au profit de l'ensemble de nos concitoyens (Quartiers De Demain, Erasmus+, la cité éducative, etc.).

**Le programme d'investissement poursuivra l'application du PPI.**

**COMMUNE DE LODEVÉ**

## 1 L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2025 du budget principal est équilibré à hauteur de 24 069 664,08€ dont 12 868 276,06€ pour la section de fonctionnement et 11 201 388,02€ pour la section d'investissement.

Ce budget intègre les résultats prévisionnels 2024 du budget principal et les restes à réaliser.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	CHAPITRE	BUDGET 2024	CAA 2024	PROJET BP 25
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 800 948,00 €	1 784 777,09 €	1 861 036,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 607 238,60 €	5 586 436,63 €	5 653 890,00 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	605 775,00 €	605 605,54 €	655 590,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 079 128,19 €	0,00 €	2 735 940,06 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	524 169,00 €	558 706,00 €	565 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 059 546,10 €	1 014 455,04 €	1 029 520,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	372 600,00 €	367 666,07 €	366 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	1 300,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>12 049 404,89 €</b>	<b>9 917 646,37 €</b>	<b>12 868 276,06 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	CHAPITRE	BUDGET 2024	CAA 2024	PROJET BP 25
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 333 724,89 €	1 333 724,89 €	1 875 941,06 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	145 000,00 €	142 005,20 €	137 237,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	235 216,00 €	225 825,00 €	239 115,00 €
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	688 218,00 €	723 962,90 €	719 900,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	97 000,00 €	94 816,70 €	93 000,00 €
731	FISCALITE LOCALE	5 823 815,00 €	5 800 353,88 €	5 944 852,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 464 367,00 €	3 465 187,90 €	3 659 362,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	212 464,00 €	226 246,19 €	198 669,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €	240,81 €	200,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 400,00 €	51 932,13 €	0,00 €
78	REPRISE DE PROVISIONS	40 000,00 €	39 568,67 €	0,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>12 049 404,89 €</b>	<b>12 103 864,27 €</b>	<b>12 868 276,06 €</b>

DEPENSES INVESTISSEMENT					
	CHAPITRE	BUDGET 2024	CAA 2024	RAR 2024	PROJET BP 25
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	2 526 617,13 €	2 526 617,13 €		1 436 323,02 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	235 216,00 €	225 825,00 €		239 115,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000,00 €	76 923,08 €		25 000,00 €
13	SUBVENTION INVESTISSEMENT RECUE	0,00 €	0,00 €		259 071,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €		0,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 800 500,00 €	1 800 269,14 €		1 871 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	121 118,09 €	75 468,80 €	45 649,29 €	602 269,29 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	60 254,00 €	13 804,00 €	14 470,00 €	41 223,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 635 832,05 €	3 734 160,55 €	238 267,72 €	6 591 373,72 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	109 815,93 €	41 977,18 €	67 815,93 €	76 215,93 €
26	PARTICIPATIONS	1 500,00 €	1 500,00 €		0,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	266 000,00 €	266 000,00 €		266 000,00 €
4581/4541	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	124 600,61 €	67 079,79 €	1 267,00 €	161 267,00 €
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>11 181 453,81 €</b>	<b>8 829 624,67 €</b>	<b>367 469,94 €</b>	<b>11 568 857,96 €</b>

RECETTES INVESTISSEMENT					
	CHAPITRE	BUDGET 2024	CAA 2024	RAR 2024	PROJET BP 25
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 079 128,19 €	0,00 €		2 735 940,06 €
24	CESSIONS IMMOBILISATIONS	48 000,00 €	0,00 €		100 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	524 169,00 €	558 706,00 €		565 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000,00 €	76 923,08 €		25 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 918 347,42 €	1 890 546,22 €		962 276,84 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 985 912,00 €	1 758 206,35 €	1 334 263,10 €	3 375 391,10 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 100 000,51 €	3 100 000,00 €		3 485 996,94 €
4582/4542	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	225 896,69 €	8 920,00 €	159 253,02 €	319 253,02 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>11 181 453,81 €</b>	<b>7 393 301,65 €</b>	<b>1 493 516,12 €</b>	<b>11 568 857,96 €</b>

## COMMUNE DE LODEVE

---

Rappel des résultats prévisionnels 2024 :

- Résultat de fonctionnement : + 2 186 217,90€
- Résultat d'investissement : - 1 436 323,02€
- Résultat de l'exercice : + 749 894,88€
  
- Restes à réaliser dépenses d'investissement : 367 469,94€
- Restes à réaliser recettes d'investissement : 1 493 516,12€
- Solde des restes à réaliser : +1 126 046,18€

Rappel affectation des résultats 2024 :

- Couverture du besoin de financement (1068) : 310 276,84€
- Report en excédent de fonctionnement (R002) : 1 875 941,06€
- Report en déficit d'investissement (D001) : 1 436 323,02€

## 2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CHAPITRE	BUDGET 2024	CAA 2024	PROJET BP 25	EVOL BP A BP	EVOL BP A CA	EVOL BP A CA
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 800 948,00 €	1 784 777,09 €	1 861 036,00 €	60 088,00 €	76 258,91 €	4,27%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 607 238,60 €	5 586 436,63 €	5 653 890,00 €	46 651,40 €	67 453,37 €	1,21%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	605 775,00 €	605 605,54 €	655 590,00 €	49 815,00 €	49 984,46 €	8,25%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 059 546,10 €	1 014 455,04 €	1 029 520,00 €	-30 026,10 €	15 064,96 €	1,49%
66	CHARGES FINANCIERES	372 600,00 €	367 666,07 €	366 000,00 €	-6 600,00 €	-1 666,07 €	-0,45%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	#DIV/0!
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>9 446 107,70 €</b>	<b>9 358 940,37 €</b>	<b>9 567 336,00 €</b>	<b>121 228,30 €</b>	<b>208 395,63 €</b>	<b>2,23%</b>

### Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent 9 567 336€ soit +2,23% (+208k€) par rapport au compte administratif anticipé 2024.

21- Une hausse des charges à caractère général (chapitre 011) essentiellement due à de nouvelles actions subventionnées

	BP 24	CAA 2024	BP 25
<b>GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX (fluides, maintenance, etc.)</b>	<b>429 624,89 €</b>	<b>441 336,89 €</b>	<b>471 940,00 €</b>
<b>FOURNITURES ET PRESTATIONS POUR L'ACTIVITE DES SERVICES</b>	<b>1 308 365,11 €</b>	<b>1 282 600,00 €</b>	<b>1 333 646,00 €</b>
AFFAIRES GENERALES	4 609,24 €	3 190,82 €	3 300,00 €
SERVICES GENERAUX	295 531,76 €	317 189,93 €	351 845,00 €
AFFAIRES SCOLAIRES	79 798,00 €	78 639,54 €	116 547,00 €
CINEMA	121 850,00 €	117 263,24 €	124 920,00 €
CENTRE SOCIAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	45 230,00 €	44 292,85 €	142 780,00 €
ACTIONS CULTURELLES	4 000,00 €	3 836,29 €	4 000,00 €
SERVICES TECHNIQUES	457 786,11 €	440 474,43 €	413 676,00 €
HABITAT URBANISME ET PATRIMOINE	4 830,00 €	3 245,09 €	7 353,00 €
MEDIATHEQUE	65 000,00 €	63 155,74 €	51 700,00 €
ECOLE DE MUSIQUE	9 600,00 €	9 172,36 €	7 600,00 €
POLICE MUNICIPALE	30 252,00 €	27 974,93 €	24 865,00 €
SERVICE DES SPORTS	29 080,00 €	26 941,78 €	27 543,00 €
VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS	160 798,00 €	147 223,00 €	57 517,00 €
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>62 958,00 €</b>	<b>60 840,20 €</b>	<b>55 450,00 €</b>
<b>TOTAL 011</b>	<b>1 800 948,00 €</b>	<b>1 784 777,09 €</b>	<b>1 861 036,00 €</b>

Les dépenses à caractère général ont été estimées à 1 861 036€ soit +4,27% (+76k€) par rapport au compte administratif anticipé de 2024.

Cette hausse découle essentiellement d'une hausse en lien avec les nouvelles actions (en partie financées par des subventions) supérieure aux baisses dans plusieurs secteurs :

Les principales baisses par rapport au CAA 2024 sur ce chapitre concernent :

- L'absence de dépense d'inauguration de la cathédrale St Fulcran : -113k€ ;
- Le coût des fluides suite aux baisses tarifaires 2025 : -24k€ (-6,8%) ;
- Les efforts réalisés dans les services (notamment : police municipale, services techniques, médiathèque, école de musique, etc.) pour proposer un budget baissier sans dégrader la qualité du service ou les conditions de travail des agents ;

A l'inverse, les principales hausses concernent :

- L'ajout de +12k€ de nouveaux contrats de maintenance pour nous mettre en conformité avec la réglementation ;
- L'ajout de dépenses en lien avec la réouverture de la piscine (fluides, petits matériels, etc.) : +26k€ ;
- Le recours à un prestataire extérieur pour la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) : +5k€ ;
- Le recours à un cabinet pour nous accompagner sur le recrutement sur le poste de directeur des services techniques (prise de fonction début d'année 2026) : +10k€ ;
- Le surenchérissement de nos primes d'assurance en lien avec le lot dommage aux biens sur une année pleine (+16,5k€) et l'ajout d'une prestation d'assistance pour le renouvellement du marché des assurances qui s'achève au 31/12/2025 (+2,5k€) ;

## COMMUNE DE LODEVE

- Les actions dans le cadre du dispositif cité éducative (+58,6€) visant à favoriser l'inclusion à l'école (58k€ de subvention attendue) ;
- +10k€ pour les dépenses de fonctionnement (réception, communication) pour le dispositif Quartiers de Demain ;
- +38k€ pour le dispositif Erasmus + (intégralement subventionné) pour permettre à nos écoliers de réaliser un voyage scolaire.

### 22- Les dépenses de personnel, une normalisation après une année 2024 exceptionnelle

	BP 2024	CAA 2024	BP 2025
<b>012 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>5 607 238,60 €</b>	<b>5 586 436,63 €</b>	<b>5 653 890,00 €</b>
Salaires bruts chargé personnel propre	4 949 426,60 €	4 947 349,84 €	5 008 816,00 €
Remboursement personnel mis à disposition par la CCLL	465 000,00 €	422 773,43 €	416 000,00 €
Remboursement personnel mis à disposition par le GEEP	70 000,00 €	91 402,87 €	108 600,00 €
Cotisation au COS	30 000,00 €	30 160,32 €	30 500,00 €
Médecine du travail et expertises médicales	18 500,00 €	20 237,15 €	20 500,00 €
Divers cotisations pour assurance du personnel (statutaire, participation prévoyance)	74 312,00 €	74 513,02 €	69 474,00 €

**Les dépenses de personnel** sont estimées à 5 653 890€ pour 2025 soit une augmentation de +1,21% (+67,4k€) par rapport au compte administratif anticipé 2024.

Cette augmentation provient de plusieurs facteurs, dont les plus significatifs sont :

- Pour 94k€ de dépenses contraintes avec la hausse de 3 points du taux de cotisation patronale CNRACL (+62k€), la hausse taux de cotisation patronale URSSAF (+21k€) et les avancements d'échelon 2025 (+11k€) ;
- Les mouvements de personnel en 2024 qui vont impacter 2025 : la prévision sur une année pleine d'agents arrivés en cours d'année 2024 (DGS, PM), les postes qui ne sont pas remplacés suite au départ d'agent en 2024 pour expérimenter une nouvelle organisation (chef de service bâtiments, départ à la retraite d'agents non remplacés) et la réduction de l'absentéisme médical par rapport à 2024 ;
- Les régularisations de plein traitement d'agents suite à des décisions du comité médical. Ces dépenses sont en partie couvertes par des recettes de notre assureur ;
- Des créations de postes : un renfort à l'accueil des affaires générales pour le déploiement de nouvelles missions (archives, France identité, etc.), un stage rémunéré sur l'urbanisme, les personnels nécessaires au fonctionnement du centre aquatique Nautilia (saisonniers + ETAPS) ;
- Les mouvements de personnel attendu pour 2025 avec notamment les départs à la retraite et des agents qui vont quitter la collectivité et qui ne seront pas remplacés ;
- Enfin, des choix organisationnels (notamment la politique de remplacement dans le secteur des affaires scolaires, la réduction du volume d'heures supplémentaires dans certains services, le report de l'application du nouveau système d'astreinte (2<sup>nd</sup> niveau et sécurité), un tuilage d'un mois sur un poste stratégique) et de politique salariale avec la revalorisation du régime indemnitaire des agents de police municipale.

En coût net des recettes du personnel communal mis à disposition de la CCLL et des remboursements sur rémunération (CPAM, assurance statutaire, contrat aidé, etc.), la hausse est de 17,4k€.

### 23- Des atténuations de produits en forte hausse (chapitre 014)

	BP 2024	CAA 2024	BP 2025
<b>014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>	<b>605 775,00 €</b>	<b>605 605,54 €</b>	<b>655 590,00 €</b>

La hausse de 50k€ des atténuations de produits découle :

- +17k€ pour les dégrèvements de taxe d'habitation sur les locaux vacants accordés par l'administration fiscale en début d'année au titre de l'année d'imposition 2024. Le coût total des dégrèvements de THRS pour l'année 2024 est de 37k€, à mettre en perspective avec le produit exceptionnel perçu en 2024 (avant dégrèvements) de 120k€ (82k€ en 2023). Suite à la mise en œuvre de l'application Gestion de Mes Biens Immobiliers (GMBI) par la DGFIP et avec la réforme de la taxe d'habitation recentrée sur les résidences

## COMMUNE DE LODEVE

secondaires, on observe des évolutions erratiques de nos bases fiscales de THRS et de THLV. Ce phénomène est commun à l'ensemble des collectivités et rend difficile les projections de recettes fiscales sur ces impôts ;

- L'augmentation de 33k€ de l'attribution de compensation versée à la CCLL résultante de la révision libre de 2024 en lien avec la réévaluation du reste à charge de la CCLL pour l'exercice de la compétence enfance/jeunesse. L'attribution de compensation versée à la CCLL est de 618k€ pour 2025.

### 24- Une relative stabilité des charges de gestion courante malgré de nouvelles charges (chapitre 65)

	BP 2024	CAA 2024	BP 2025
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 059 546,10 €</b>	<b>1 014 455,04 €</b>	<b>1 029 520,00 €</b>
Logiciels	82 363,71 €	66 854,62 €	74 630,00 €
Elus (indemnités, cotisations sociales, frais de déplacement, formation)	172 020,00 €	170 096,70 €	173 250,00 €
SDIS	303 505,80 €	303 505,80 €	312 611,00 €
CCAS	74 910,00 €	70 000,00 €	70 000,00 €
Admissions en non valeur/créances éteintes	40 000,00 €	39 288,51 €	0,00 €
Autres contributions obligatoires (CFMEL, Parc des Grands Causses, Hérault Ingénierie)	25 500,00 €	25 516,74 €	23 400,00 €
Participation au GIP santé	0,00 €	0,00 €	22 600,00 €
Subventions aux associations	162 100,00 €	159 960,00 €	154 600,00 €
Subventions écoles privées et forfait communal versé	172 000,00 €	151 629,38 €	151 000,00 €
Remboursement filet de sécurité 2023	25 637,00 €	25 637,00 €	0,00 €
Participation à la CCLL pour la prestation de permis de louer	0,00 €	0,00 €	12 084,00 €
Participation à la CCLL pour la prestation d'instruction des autorisations des droits des sols	1 500,00 €	0,00 €	35 345,00 €
Autres (PAS, divers remboursements, régularisations comptables, etc.)	9,59 €	1 966,29 €	0,00 €

Le montant des autres charges de gestion courante progresse modérément +1,5% (+15k€) par rapport au CAA 2024. Cette quasi-stabilité masque des mouvements importants :

- Une baisse de 65k€ du fait de la non-reconduction du remboursement du filet de sécurité 2023 (25,5k€ en 2024) et de l'absence de demande de la trésorerie à date, de constatation d'admissions en non-valeur/créances éteintes à la demande de la trésorerie (39k€ en 2024) ;
- De nouvelles dépenses en 2025 dont les principales sont :
  - La participation au reste à charge que supporte la CCLL suite à son adhésion pour l'ensemble des communes du territoire au Groupement d'Intérêt Public Ma santé, Ma région (+22,6k€) qui permis l'installation à l'espace santé à Lodève de médecins généralistes salariés par le GIP ;
  - La participation payée à la CCLL pour l'instauration du permis de louer selon les modalités conventionnées entre le Ville et la CCLL (refacturation en n+1 en fonction du nombre de dossiers traités) : +12k€ ;
  - La participation versée à la CCLL pour sa prestation d'instruction des droits des sols. Prestation auparavant réalisée par le biais d'un personnel mutualisé. Il a été fait le choix d'harmoniser les modalités d'exécution de cette prestation entre l'ensemble des communes du territoire de la CCLL (sous forme de prestation et non de mutualisation de personnel) : +35k€.
- Une baisse de 4,6% (-7,5k€ entre le BP 24 et 25) de l'enveloppe budgétaire consacrée aux subventions aux associations.

## COMMUNE DE LODEVE

### 25- Des frais financiers en stabilité

	BP 2024	CAA 2024	BP 2025
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>372 600,00 €</b>	<b>367 666,07 €</b>	<b>366 000,00 €</b>
Charge intérêt	328 000,00 €	318 800,05 €	346 000,00 €
ICNE	-400,00 €	7 884,19 €	-10 000,00 €
Ligne de tréso	45 000,00 €	40 981,83 €	30 000,00 €

Les frais financiers sont prévus à 366k€ et comprennent :

- Le plan d'amortissement des emprunts en cours ;
- Les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) ;
- Les intérêts liés à la mobilisation de ligne de trésorerie.

Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction de la situation des marchés financiers (20% de notre encours de dette indexé sur l'Euribor/livret A) et de notre situation de trésorerie.

### Des charges exceptionnelles en lien avec nos (chapitre 67)

	BP 2024	CAA 2024	BP 2025
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 300,00 €</b>
Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €	1 300,00 €
Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €

La faiblesse des charges exceptionnelles s'explique par la possibilité donnée à Mme le Maire d'effectuer des virements entre chapitres depuis l'adoption de la M57.

### Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 753 220€, en augmentation de 2,37% (+248k€) par rapport au CAA 2024.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CHAPITRE	BUDGET 2024	CAA 2024	PROJET BP 25	EVOL BP A BP	EVOL BP A CA	EVOL BP A CA
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	145 000,00 €	142 005,20 €	137 237,00 €	-7 763,00 €	-4 768,20 €	-3,36%
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	688 218,00 €	723 962,90 €	719 900,00 €	31 682,00 €	-4 062,90 €	-0,56%
73	IMPOTS ET TAXES	97 000,00 €	94 816,70 €	93 000,00 €	-4 000,00 €	-1 816,70 €	-1,92%
731	FISCALITE LOCALE	5 823 815,00 €	5 800 353,88 €	5 944 852,00 €	121 037,00 €	144 498,12 €	2,49%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 464 367,00 €	3 465 187,90 €	3 659 362,00 €	194 995,00 €	194 174,10 €	5,60%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	212 464,00 €	226 246,19 €	198 669,00 €	-13 795,00 €	-27 577,19 €	-12,19%
76	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €	240,81 €	200,00 €	0,00 €	-40,81 €	-16,95%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 400,00 €	51 932,13 €	0,00 €	-9 400,00 €	-51 932,13 €	-100,00%
<b>TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>10 440 464,00 €</b>	<b>10 504 745,71 €</b>	<b>10 753 220,00 €</b>	<b>312 756,00 €</b>	<b>248 474,29 €</b>	<b>2,37%</b>

### 26- Des atténuations de charges stables (chapitre 013)

	BP 2024	CAA 2024	BP 2025
<b>013 - ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>145 000,00 €</b>	<b>142 005,20 €</b>	<b>137 237,00 €</b>
Participations de l'Etat au titre des contrats aidés	25 000,00 €	29 797,30 €	26 197,00 €
Remboursements assurance risque statutaires	70 000,00 €	77 294,31 €	74 540,00 €
Autres remboursements (CDC, URSSAF, CDG, droit syndical, CPAM, etc.)	50 000,00 €	34 913,59 €	36 500,00 €

Les remboursements sur charges de personnel sont estimés à 137k€ pour 2025.

Il faut signaler qu'en fonction de l'évolution de la situation médicale de certains agents, la collectivité pourra bénéficier d'une prise en charge de notre assureur. Par prudence, seules les prises en charge certaines ont été budgétisées.

Les participations de l'Etat devraient être en léger repli avec des baisses de taux de financement des contrats parcours emploi compétences.

**COMMUNE DE LODEVE**

**27- Des produits des services du domaine stables**

	<b>BP 2024</b>	<b>CAA 2024</b>	<b>BP 2025</b>
<b>70 - PRODUITS DES SERVICES</b>	<b>688 218,00 €</b>	<b>723 962,90 €</b>	<b>719 900,00 €</b>
Concessions dans les cimetières	20 000,00 €	17 175,96 €	20 000,00 €
Redevance d'occupation du domaine public	7 800,00 €	8 270,10 €	8 300,00 €
Régies à caractère culturel cinéma	210 000,00 €	232 568,65 €	240 800,00 €
Régies à caractère culturel école de musique	61 000,00 €	59 759,93 €	60 000,00 €
Régies à caractère culturel médiathèque	11 500,00 €	11 984,10 €	12 250,00 €
Régie de la piscine	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
Régie à caractère de loisir (activités à l'espace Lutéva)	24 500,00 €	32 244,90 €	34 100,00 €
Vente de bois	65 198,00 €	65 518,05 €	0,00 €
Autres recettes (locations salles, publicité stade, etc.)	1 220,00 €	131,25 €	3 150,00 €
Remboursement de frais de personnel/charges à la CCLL	249 000,00 €	227 214,23 €	278 100,00 €
Remboursement de frais autres redevables	38 000,00 €	69 095,73 €	57 200,00 €

Le montant du chapitre produits des services s'élève à 719k€ soit -0,56% (-4k€) par rapport au CAA 2024. Cette évolution provient principalement :

- L'absence de produit de coupe de bois : -65k€ ;
- La baisse des charges refacturées aux occupants de l'espace santé en raison du départ d'un d'entre eux (médecine du travail) : -12k€
- La hausse des charges refacturées à la CCLL conséquemment à la révision des mutualisations en décembre dernier : +51k€ ;
- Les recettes attendues avec la réouverture du centre aquatique Nautilia : +6k€.

**28- Des produits fiscaux qui se normalisent (chapitre 73 et 731)**

	<b>BP 2024</b>	<b>CAA 2024</b>	<b>BP 2025</b>
<b>73 - IMPOTS ET TAXES (73 et 371)</b>	<b>5 920 815,00 €</b>	<b>5 895 170,58 €</b>	<b>6 037 852,00 €</b>
Impôts locaux (TH, FB, FNB) avec rôles supplémentaires/complémentaires	5 307 815,00 €	5 350 522,00 €	5 454 552,00 €
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	97 000,00 €	93 604,00 €	93 000,00 €
Droits de place (foire, marchés) et fourrière	77 500,00 €	71 529,16 €	86 300,00 €
Taxe sur la consommation finale d'électricité	222 000,00 €	206 089,45 €	204 000,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation ou publicité foncière	210 000,00 €	169 572,00 €	200 000,00 €
Autres recettes fiscales (fourrière destruction, changement d'imputation en 2025)	6 500,00 €	3 853,97 €	0,00 €

Le chapitre impôts et taxes s'établit à 6 037 852€ soit +2,42% (+142k€) par rapport au CAA 2024. En matière de fiscalité directe, le produit fiscal attendu est de 5 454 552€.

Ce produit fiscal se compose :

- Du produit de taxe foncière bâti ;
- Du produit de taxe foncière non bâti ;
- Du produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants ;
- Des rôles supplémentaires ;
- De la compensation sur la perte de produit de taxe d'habitation suite à la réforme.

**COMMUNE DE LODEVE**

**Détail produit de fiscalité directe**

	<b>BASE 2024 ETAT 1288 M</b>	<b>BASES PREVISIONNELLES BP 25</b>	<b>PRODUIT CAA 24</b>	<b>PRODUIT PREVISIONNEL BP 25</b>	<b>EVOL CAA 24 BP 25</b>
TFB	8 604 975,00 €	8 776 858,83 €	4 656 388,00 €	4 750 036,00 €	2,01%
TFNB	47 446,00 €	48 251,94 €	61 205,00 €	62 245,00 €	1,70%
THRS	1 032 877,00 €	1 050 440,57 €	201 618,00 €	205 046,00 €	1,70%
THLV	618 422,00 €	628 934,43 €	120 716,00 €	122 768,00 €	1,70%
ROLES SUPPLEMENTAIRES			14 615,00 €	16 000,00 €	9,48%
COEFFICIENT CORRECTEUR			293 468,00 €	298 457,00 €	1,70%

Les taux communaux de fiscalité directe resteront inchangés pour 2025.

L'évolution des bases prévisionnelles tient compte de la revalorisation des valeurs locatives fixée par l'Etat de 1,7% pour 2025.

**Le produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)** a été estimé à 204k€ en 2025. Pour rappel cette taxe est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 regroupée avec la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité et la contribution au service public d'électricité au sein d'une nouvelle taxe dénommée « accise sur l'électricité ». Cette taxe, toujours prélevée par les fournisseurs d'électricité, est versée directement à l'Etat qui reverse aux communes la part qui leur revient.

A noter qu'en 2025, le montant versé par l'Etat correspondra au produit perçu en 2024, multiplié par le rapport entre les quantités d'électricités consommées sur le territoire communal entre les années 2023 et 2022 et de l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac entre 2024 et 2023.

**Le produit des droits de mutation a été estimé à 200k€**, soit une hausse de 30k€ (+18% par rapport à 2024) compte tenu de l'hypothèse de rétablissement du marché immobilier local (baisse des taux) et de l'encaissement durant les 2ers mois de l'année de DMTO importants liées à des transactions immobilières d'envergure. Ainsi, sur les 2 premiers mois de l'année 2025 (78k€), nous avons encaissé davantage de DMTO que sur 4 premiers mois de l'année 2024 (63k€).

29- Des dotations et participations qui progressent (chapitre 74)

	<b>BP 2024</b>	<b>CAA 2024</b>	<b>BP 2025</b>
<b>74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>3 464 367,00 €</b>	<b>3 465 187,90 €</b>	<b>3 659 362,00 €</b>
Dotation forfaitaire	1 080 796,00 €	1 080 796,00 €	1 073 862,00 €
Dotation de solidarité rurale	1 174 946,00 €	1 174 946,00 €	1 177 255,00 €
Dotation de solidarité urbaine	511 882,00 €	511 882,00 €	528 700,00 €
Dotation nationale de péréquation	290 296,00 €	290 296,00 €	317 400,00 €
Dotation aux élus locaux	163,00 €	163,00 €	0,00 €
FCTVA de fonctionnement	20 000,00 €	22 175,29 €	22 000,00 €
Dotation Etat => élection	3 000,00 €	3 088,25 €	0,00 €
Dotation Etat forfaitaire de recensement	0,00 €	0,00 €	13 711,00 €
Dotation Etat => abaissement âge écoles enfants - 3 ans	60 500,00 €	60 569,00 €	60 500,00 €
Dotation Etat => service minimum écoles	1 500,00 €	3 512,17 €	1 500,00 €
Dotation Etat => centre social	20 500,00 €	18 000,00 €	20 000,00 €
Dotation Etat => renouvellement fonds documentaire médiathèque	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Dotation Etat => projet Nefle	0,00 €	9 482,40 €	0,00 €
Dotation Etat => cité éducative	0,00 €	0,00 €	58 000,00 €
Région => maison du projet	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Département => projet senior	0,00 €	0,00 €	14 520,00 €
Département => restauration des registres	0,00 €	2 650,00 €	0,00 €

## COMMUNE DE LODEVE

Département => école de musique	12 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
Autres communes => forfait communal	30 000,00 €	18 826,34 €	34 000,00 €
CCLL => école de musique	47 000,00 €	48 641,53 €	46 500,00 €
Fonds européens => Erasmus +	0,00 €	1 360,00 €	37 914,00 €
Autres organismes => centre social	118 784,00 €	120 321,98 €	125 000,00 €
Autres organismes => cinéma	16 500,00 €	18 107,00 €	48 000,00 €
Autres organismes => commémoration 80ème anniversaire de la libération	0,00 €	1 059,94 €	0,00 €
Compensations fiscales de l'Etat	44 000,00 €	44 631,00 €	45 000,00 €
Dotation pour les titres sécurisés	17 500,00 €	19 680,00 €	20 500,00 €

Le chapitre 74 est composé notamment :

- Des concours financiers de l'Etat constitués par les dotations et les compensations fiscales ;
- Des participations et subventions reçues par la collectivité dans le cadre du fonctionnement de ses services.

Ce chapitre est en augmentation par rapport à 2024 de 194k€ (+5,6%) en raison :

- Du montant de la DGF de l'Etat estimé à 3 097 217€ soit une hausse de +39k€ (+1,2%) par rapport à 2023 due à l'évolution de la DSU et de la DSR ;
- De la dotation forfaitaire de recensement : 13,7k€ ;
- Des financements obtenus pour la cité éducative (58k€), Erasmus + (38k€), le projet senior avec le Département (14,5k€) ;
- Le tirage d'une partie de nos droits auprès du centre national du cinéma (30k€).

Au moment de la rédaction de ce rapport, les notifications des dotations de l'Etat ne sont pas encore connues. Les montants des DGF ont donc été estimés sur la base des dispositions de la loi de finances 2025 et des recommandations de notre prestataire.

### 210- Les autres produits de gestion courante se tassent (chapitre 75)

	BP 2024	CAA 2024	BP 2025
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>212 464,00 €</b>	<b>226 246,19 €</b>	<b>198 669,00 €</b>
Redevance de locations de salles municipales, utilisations gymnases et mécénats	38 350,00 €	41 063,51 €	39 550,00 €
Remboursement d'assurance	6 114,00 €	16 833,92 €	6 000,00 €
Autres loyers (photovoltaïques) et autres produits	71 000,00 €	73 582,14 €	66 846,00 €
Loyers espace santé	97 000,00 €	94 766,62 €	86 273,00 €

La contraction des autres produits de gestion de 28k€ (-12,19%) par rapport à 2024 s'explique par l'absence de régularisations comptables (pissadou, mécénat, assurance, reversements de trop payés) et par le départ de la médecine du travail de l'espace santé.

**COMMUNE DE LODEVÉ**

**3 LES EPARGNES**

	2019 CA	2020 CA	2021 CA	2022 CA	2023 CA	CAA 2024	BP 25
Total : 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	205 888,86 €	95 388,69 €	166 007,86 €	123 427,92 €	131 168,57 €	142 005,20 €	137 237,00 €
Total : 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	487 318,89 €	358 972,58 €	470 335,46 €	567 487,69 €	603 965,22 €	723 962,90 €	719 900,00 €
Total : 73 - IMPOTS ET TAXES	4 744 055,96 €	4 868 550,57 €	5 182 002,18 €	5 464 440,78 €	5 828 272,52 €	5 895 170,58 €	6 037 852,00 €
Total : 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 214 236,82 €	3 330 548,73 €	3 190 907,48 €	3 309 799,34 €	3 436 330,69 €	3 465 187,90 €	3 659 362,00 €
Total : 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	99 905,17 €	81 658,43 €	161 659,56 €	179 486,99 €	172 930,77 €	226 246,19 €	198 669,00 €
<b>Recettes courantes de fonctionnement (1)</b>	<b>8 751 405,70 €</b>	<b>8 735 119,00 €</b>	<b>9 170 912,54 €</b>	<b>9 644 642,72 €</b>	<b>10 172 667,77 €</b>	<b>10 452 572,77 €</b>	<b>10 753 020,00 €</b>
Total : 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 583 009,75 €	1 436 034,04 €	1 567 555,73 €	1 708 529,84 €	1 856 119,17 €	1 784 777,09 €	1 861 036,00 €
Total : 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 737 903,50 €	4 663 884,84 €	4 765 576,12 €	4 944 483,07 €	5 108 527,40 €	5 586 436,63 €	5 653 890,00 €
Total : 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	613 869,86 €	585 274,54 €	585 274,54 €	585 274,54 €	595 814,54 €	605 605,54 €	655 590,00 €
Total : 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	610 274,54 €	689 529,86 €	676 729,60 €	731 042,94 €	922 056,28 €	1 014 455,04 €	1 029 520,00 €
<b>Dépenses courantes de fonctionnement (2)</b>	<b>7 545 057,65 €</b>	<b>7 374 723,28 €</b>	<b>7 595 135,99 €</b>	<b>7 969 330,39 €</b>	<b>8 482 517,39 €</b>	<b>8 991 274,30 €</b>	<b>9 200 036,00 €</b>
Retraitement des travaux en régie (+)	209 623,46 €	167 439,52 €	149 985,97 €	159 659,06 €	178 774,09 €	200 609,00 €	210 000,00 €
Retraitement des cessions d'immobilisations (-) au CA	26 450,00 €	4 800,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	41 000,00 €	0,00 €
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>1 389 521,51 €</b>	<b>1 523 035,24 €</b>	<b>1 725 262,52 €</b>	<b>1 834 971,39 €</b>	<b>1 868 924,47 €</b>	<b>1 620 907,47 €</b>	<b>1 762 984,00 €</b>
Total : 66 - CHARGES FINANCIERES	255 253,58 €	248 934,79 €	231 696,20 €	224 012,78 €	299 720,98 €	367 666,07 €	366 000,00 €
Total : 76 - PRODUITS FINANCIERS	119,59 €	16,36 €	97,00 €	120,48 €	218,54 €	240,81 €	200,00 €
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-255 133,99 €</b>	<b>-248 918,43 €</b>	<b>-231 599,20 €</b>	<b>-223 892,30 €</b>	<b>-299 502,44 €</b>	<b>-367 425,26 €</b>	<b>-365 800,00 €</b>
Total : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 244,00 €	19 328,00 €	101 885,54 €	58 920,66 €	15 155,38 €	0,00 €	1 300,00 €
Total : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	89 155,55 €	32 156,48 €	11 962,60 €	55 408,83 €	39 979,26 €	51 932,13 €	0,00 €
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>59 911,55 €</b>	<b>12 828,48 €</b>	<b>-89 922,94 €</b>	<b>-3 511,83 €</b>	<b>24 823,88 €</b>	<b>51 932,13 €</b>	<b>-1 300,00 €</b>
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>1 194 299,07 €</b>	<b>1 286 945,29 €</b>	<b>1 403 740,38 €</b>	<b>1 607 567,26 €</b>	<b>1 594 245,91 €</b>	<b>1 305 414,34 €</b>	<b>1 395 884,00 €</b>
REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE HORS PRÊT RELAI ET OPERATION DE RENEGOCIATION	717 833,58 €	763 518,77 €	816 000,00 €	879 343,09 €	849 985,74 €	900 451,52 €	971 000,00 €
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>476 465,49 €</b>	<b>523 426,52 €</b>	<b>587 740,38 €</b>	<b>728 224,17 €</b>	<b>744 260,17 €</b>	<b>404 962,82 €</b>	<b>424 884,00 €</b>

	2019	2020	2021	2022	2023 CA	CAA 2024	BP 2025
EPARGNE DE GESTION	15,72%	17,37%	18,79%	18,92%	18,30%	15,43%	16,39%
EPARGNE BRUTE	13,51%	14,68%	15,29%	16,57%	15,61%	12,43%	12,98%
EPARGNE NETTE	5,39%	5,97%	6,40%	7,51%	7,29%	3,86%	3,95%

L'ensemble des épargnes prévisionnelles s'améliorent en 2025. Même si la collectivité fait tout pour avoir un taux de réalisation de 100% de son budget, on peut anticiper des taux de réalisation qui permettront de dégager des épargnes plus fortes qu'attendues à ce jour.

## 4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### Les dépenses réelles d'investissement

DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT				
	CHAPITRE	CAA 2024	RAR 2024	PROJET BP 25
13	SUBVENTION INVESTISSEMENT RECUE	0,00 €		259 071,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €		0,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 800 269,14 €		1 871 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	75 468,80 €	45 649,29 €	602 269,29 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	13 804,00 €	14 470,00 €	41 223,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 734 160,55 €	238 267,72 €	6 591 373,72 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	41 977,18 €	67 815,93 €	76 215,93 €
26	PARTICIPATIONS	1 500,00 €		0,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	266 000,00 €		266 000,00 €
4581/4541	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	67 079,79 €	1 267,00 €	161 267,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>6 000 259,46 €</b>	<b>367 469,94 €</b>	<b>9 868 419,94 €</b>

Pour 2025, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 9 868 419,94€ (RAR 2024 inclus). Les dépenses d'équipement budgétées pour 2024 (chapitres 20, 21, 23 et 45) s'élèvent à 7,4M€. Le programme d'investissement poursuivra l'application du PPI présenté lors du DOB.

#### 41- Les principales dépenses d'investissement 2025

Les principales dépenses à mentionner :

##### Le solde des opérations en cours

- Le plan de rénovation énergétique de l'école Vinas (17,4k€) et Gély (2,6k€) ;
- La restauration du clocher St Fulcran : 255k€ ;
- La restauration de la chapelle de la vierge : 68k€ ;
- L'aménagement du city du Grézac : 1,4M€ ;
- L'aménagement et l'accessibilité du centre socio-culturel (31k€) et la rénovation énergétique de l'espace Lutéva et Ramadier (19,7k€) ;
- Des aménagements pour des mobilités douces (47k€).

##### La poursuite des travaux et opérations en cours

- La requalification du parc municipal (105k€) et de l'aile sud de l'Hôtel de ville (105k€) devrait voir aboutir la fin du concours de maîtrise d'œuvre et le lancement des marchés de travaux ;
- Le stade synthétique : 1,6M€ ;
- La maison des sports : 748k€ ;
- La rénovation du centre aquatique Nautilia : 1,2M€
- La rénovation énergétique du centre technique municipal : 50k€.

##### Des nouvelles opérations et des opérations hors PPI

- Des travaux dans le cadre du projet ACTEE pour renforcer la performance énergétique de nos bâtiments : 56k€ ;
- Le début d'une étude sur la création d'un réseau de chaleur à Lodève : 20k€ ;
- La réalisation d'une procédure de dialogue compétitif dans le cadre du dispositif Quartiers De Demain (QDD) avec l'indemnisation des candidats non retenus : 472k€ ;
- L'achat d'une 1ère partie de l'immeuble (4 logements) issu de l'opération îlot Fleury : 65k€.

##### Les enveloppes annuelles

Dont il faut signaler celles concernant les orientations suivantes :

- 236k€ seront affectés principalement à des provisions pour des travaux d'infrastructures voirie, trottoirs et réseau d'eau pluvial ;
- Un effort conséquent pour des travaux sur nos bâtiments (215k€) dont les principaux sont l'aménagement de la cour de l'école Vinas (50k€) et la sécurisation de la toiture de l'espace Lutéva/Ramadier (lignes de vie, ancrages, échelles crinoline, etc.) pour 25k€ ;
- Les acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services (233k€) ;
- Les études diverses portant sur des projets en cours de réflexion (45k€ dont 25k€ pour l'étude urbaine sur le quartier des Carmes et 14k€ pour l'étude sur l'aménagement du square Georges Auric).

## 42- Les dépenses financières

### Les dépenses financières s'élèveront à 2 396 071€ en 2025.

971k€ concerneront le remboursement en capital de la dette long terme.

900k€ concerneront le remboursement d'un emprunt court terme mobilisé en 2024 pour préfinancer le FCTA généré en 2024.

266k€ correspondent à notre participation à la concession d'aménagement.

259k€ seront dédiés au remboursement du FEDER sur l'opération de la médiathèque (2019) car l'opération a été surfinancée (au-delà des 80% HT).

### Les recettes réelles d'investissement

RECETTES REELLES INVESTISSEMENT				
	CHAPITRE	CAA 2024	RAR 2024	PROJET BP 25
24	CESSIONS IMMOBILISATIONS	0,00 €		100 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 890 546,22 €		962 276,84 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 758 206,35 €	1 334 263,10 €	3 375 391,10 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 100 000,00 €		3 485 996,94 €
4582/4542	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	8 920,00 €	159 253,02 €	319 253,02 €
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>6 757 672,57 €</b>	<b>1 493 516,12 €</b>	<b>8 242 917,90 €</b>

Les recettes réelles d'investissement (dont RAR 2024) sont attendues à 8 242 917,90€ en 2025.

## 43- Les dotations et fonds propres

- Les dotations et fonds propres représentent 962k€ :
  - o 612k€ de FCTVA correspondant aux investissements 2024 ;
  - o 40k€ de taxe d'aménagement ;
  - o 310k€ pour la couverture du besoin de financement 2024 (cpte 1068).

## 44- Les participations et subventions

Le montant des subventions inscrites au budget 2025 représentent 3,3M€. Pour rappel il s'agit, pour 1,3M€ de restes à réaliser de recettes de 2024. Pour rappel, les restes à réaliser correspondent aux subventions notifiées à la collectivité et proratisées aux montants des dépenses qu'elles financent.

Sont inscrit au budget 2025 uniquement des subventions qui nous ont été notifiées sur des projets en cours ou qui vont démarrer. Les montants de subvention sont proratisés aux dépenses.

Des demandes de subventions sont en cours et nous sommes dans l'attente de notification. Une fois notifiées, elles seront ajoutées au budget.

Ces subventions permettront de financer les principales opérations d'investissement 2025.

## 45- L'emprunt et le produit de cession

Au regard du programme d'investissement 2025, la ville aura recours à l'emprunt pour financer ces dépenses de 3,5M€. Cet emprunt se décompose :

- Un emprunt de 1,6M€ correspondant aux subventions demandées non encore notifiées à la collectivité. Dès notification, notre besoin d'emprunt sera réduit d'autant ;
- Un emprunt pour assurer le préfinancement du FCTVA qui sera encaissé en 2026. Ce prêt court terme sera de 1M€ ;
- Une emprunt long terme propre pour assurer le financement des investissements pour 842k€.

100k€ de produit grâce à la cession des terrains aux Carmes à l'association Charles Prevost Notre Dame de Lenne. Cette cession a été approuvée lors du conseil municipal du 2 avril 2024.

## 5 LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES

Le budget annexe du lotissement Les Gardies sera reconduit pour 2025. Il reste une parcelle à commercialiser.

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Chapitre et libellé	BP 2024	CAA 2024	BP 25
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
002 - REPORT DE RESULTAT	23 189,66 €	23 189,66 €	23 189,66 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>96 420,48 €</b>	<b>23 189,66 €</b>	<b>96 420,48 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>96 420,48 €</b>	<b>23 189,66 €</b>	<b>96 420,48 €</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Chapitre et libellé	BP 2024	CAA 2024	BP 25
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	96 420,48 €	0,00 €	96 420,48 €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>96 420,48 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>96 420,48 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>96 420,48 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>96 420,48 €</b>

<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>			
Chapitre et libellé	BP 2024	CAA 2024	BP 25
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
040 - OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>73 230,82 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>73 230,82 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>73 230,82 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>73 230,82 €</b>

<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			
Chapitre et libellé	BP 2024	CAA 2024	BP 25
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			72 230,82 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>72 230,82 €</b>
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	73 230,82 €	73 230,82 €	0,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>73 230,82 €</b>	<b>73 230,82 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>73 230,82 €</b>	<b>73 230,82 €</b>	<b>72 230,82 €</b>

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE LODEVE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (2)

Numéro SIRET : 21340142500185

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	42

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>		<b>Valeurs</b>
Population totale		0

<b>Informations fiscales (N-2)</b>		<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>		<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	0,00 B1 0,00
<b>TOTAL des RAR</b>	0,00	III	0,00 B2 0,00
Investissement	0,00	IV	0,00 B3 0,00
Fonctionnement	0,00		

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00
<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	73 230,82	73 230,82
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 0,00
	=		=

Total de la section d'investissement (2)	73 230,82	73 230,82
--	-----------	-----------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	96 420,48	96 420,48
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 0,00
	=		=

Total de la section de fonctionnement (3)	96 420,48	96 420,48
---	-----------	-----------

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>169 651,30</b>	<b>169 651,30</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>		<b>B1</b>

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>		<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>73 230,82</b>
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>73 230,82</b>		<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>

<b>TOTAL</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>73 230,82</b>
---	------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>73 230,82</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>

<b>TOTAL</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>96 420,48</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>96 420,48</b>
--	------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>73 230,82</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	73 230,82	0,00	73 230,82
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>73 230,82</b>
---	------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	23 189,66		23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		73 230,82	73 230,82
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>23 189,66</b>	<b>73 230,82</b>	<b>96 420,48</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>96 420,48</b>
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		73 230,82	73 230,82
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>73 230,82</b>
---	------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48		96 420,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			96 420,48

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>		<b>A</b>

DEPENSES										
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
TOTAL	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	III = I + II	73 230,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82		73 230,82
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>		<b>73 230,82</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)										
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>		<b>73 230,82</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>		<b>0,00</b>
---	--	-------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>73 230,82</b>
---	--	------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>		<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>73 230,82</b>		<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	73 230,82
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>73 230,82</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A1**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote de l'assemblée sur les AP dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82
2111	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>
10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
	0,00			0,00			0,00	0,00
041	0,00			0,00			0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET** **III**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE** **A3**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>73 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
3355 <i>Travaux</i>	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>73 230,82</b>		<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>		<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
011	Charges à caractère général (3)	23 189,66	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élués	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	73 230,82			73 230,82	73 230,82		73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>73 230,82</b>			<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>		<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>		<b>0,00</b>	
--	--	-------------	--

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>96 420,48</b>
--	--	------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>96 420,48</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>		<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
011	Charges à caractère général (4)	23 189,66	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66
608	Frais sur terrains en cours aménagement	23 189,66	0,00		23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>	<b>0,00</b>	<b>23 189,66</b>	<b>23 189,66</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	73 230,82			73 230,82	73 230,82		73 230,82	73 230,82
71355	Variat° stocks terrains aménagés	73 230,82			73 230,82	73 230,82		73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>73 230,82</b>	<b>I</b>		<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>		<b>73 230,82</b>	<b>73 230,82</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 <b>I</b>	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée <b>II</b>	Total (RAR N-1 + Vote) <b>III = I + II</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
7015	Ventes de terrains aménagés	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>96 420,48</b>	<b>0,00</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>	<b>96 420,48</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

## **MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - BP - 2025**

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	0,00	0,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	0,00	0,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I</b> <b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>III</b> <b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 29

Nombre de membres présents : 0 20

Nombre de suffrages exprimés : 0 26

VOTES :

Pour : 0 21

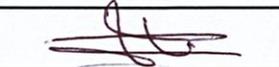
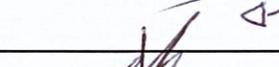
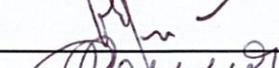
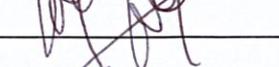
Contre : 0 5

Abstentions : 0

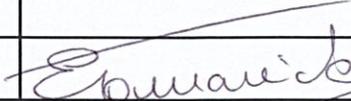
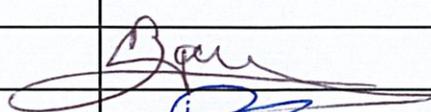
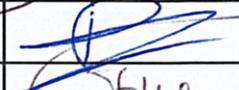
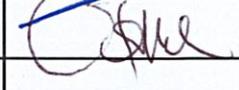
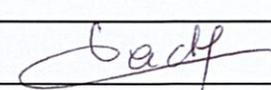
Date de convocation : 14 avril 2025

Présenté par (1), Marie-Laure VERDOL  
A, Lodeve, le 14 avril 2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session *ordinaire*  
A, Lodeve, le 14 avril 2025  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALIBERT Damien	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadilha	
BOSC David	
CAUMES Marie Pierre	
CAUVY Françoise	
CROS Ludovic	
DETRY Thibault	
DRUART David	
ENNADIFI Fatih	
FERAL Claude	
GALEOTE Monique	
GOURMELON Izia	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LEVEQUE Gaëlle	
MARRES Gilles	
PANIS Michel	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

PEDROS Isabelle	
POMAREDE Edith	
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	
ROUQUETTE Damien	
SAUVIER Jean Marc	
SINEGRE Joana	
STADLER Magali	
SYZ Nathalie	
VERDOL Marie Laure	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le <sup>14 avril 2025</sup> et de la publication le <sup>18 avril 2025</sup>

A, le

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Lodève, le 14 avril 2025,  
 le Maire,  
 Gaëlle LÉVÊQUE

